

L'Insee Hauts-de-France vous informe, Lille le 8 mars 2023 12h

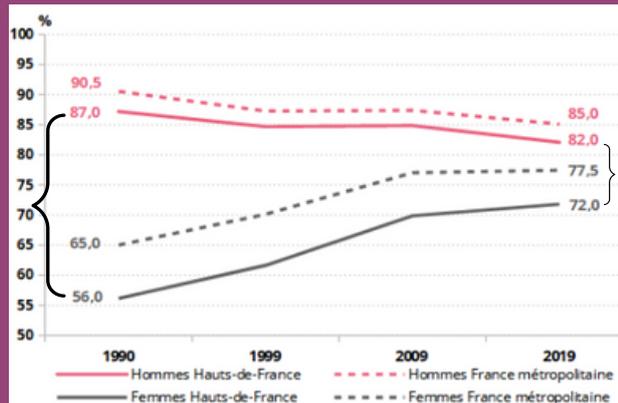
- Au cours des 30 dernières années, la tertiarisation de l'économie et l'élévation du niveau de formation des femmes ont favorisé leur insertion professionnelle, dans la région comme au niveau national. Pour autant, en Hauts-de-France, l'écart entre le taux d'emploi de ces dernières et celui des hommes (10 points) reste le plus important de France métropolitaine après la Corse.
- Si dans les Hauts-de-France, les salaires du secteur privé sont inférieurs de 10 % à la moyenne française, le différentiel entre les femmes et les hommes est du même ordre qu'au niveau national : 24 % en défaveur des femmes pour le salaire net annuel moyen. Ces écarts de rémunération s'expliquent notamment par le recours au temps partiel plus fréquent chez les femmes pour l'éducation de leurs enfants.
- Ainsi, en équivalent temps plein (EQTP), c'est-à-dire une fois pris en compte le temps partiel et la durée travaillée sur l'année, l'écart atteint 15 %, comme au niveau national. En particulier, les femmes sont moins bien positionnées dans la distribution des salaires : parmi les 10 % des salariés les mieux rémunérés, moins de 3 sur 10 sont des femmes.
- D'autres facteurs expliquent ces inégalités salariales à temps de travail équivalent : la structure par âge, catégorie socioprofessionnelle, secteur d'activité, type de contrat (CDI/CDD) ou encore taille d'entreprise n'est pas la même chez les hommes et chez les femmes. Une fois ces «effets de structure» corrigés, il subsisterait un écart de salaire entre les femmes et les hommes d'environ 10 %.

Les femmes des Hauts-de-France de plus en plus présentes sur le marché du travail. Mais les inégalités de salaires femmes-hommes (F H) toujours importantes

Le taux d'emploi des femmes a progressé en 30 ans



1990



2019

En 2021, l'écart de salaire annuel net moyen est dû à de multiples facteurs

Salaire annuel moyen

♀ 18 130 €

♂ 23 990 €



temps partiels

Salaire annuel moyen équivalent temps plein

♀ 24 950 €

♂ 29 390 €



Notamment pour élever les enfants



Prise en compte du temps de travail sur l'année



Prise en compte de l'âge, de la profession, du secteur d'activité, du type de contrat et de la taille de l'entreprise employeuse